

107/13



MAI 1994



Lille Actualités



Portrait d'un budget avec priorités

Le budget de la ville de Lille doit concilier le gel de la fiscalité et une réponse accrue aux attentes des Lillois • Rigueur de la gestion et dynamisme économique lillois permettent d'y parvenir au moment où l'Etat se désengage de plus en plus • Des priorités : la poursuite du développement des quartiers (65 projets pour Lille), le stationnement, l'enfance, la lutte contre la toxicomanie, enfin l'insertion des jeunes.

SOMMAIRE

Rencontre:
Bernard Roman P. 3

● «Lille ne sera une grande ville que si tous les quartiers et la métropole participent à ce développement»

Dossier :
Le budget primitif 94 P. 4 à 7

● Priorités, choix et projets pour Lille

Expression politique
des Groupes du Conseil
Municipal P. 8 et 9

Enquête:
Comment se prépare
un budget ? P. 10 et 11

● Pourquoi payer la taxe d'habitation ?
Qui finance l'approvisionnement d'eau pour les piscines ?...

«Trois grands moyens permettent d'assurer la couverture des dépenses de fonctionnement : la fiscalité qui correspond aux quatre taxes directes locales et que vous connaissez si bien, ce sont celles que vous payez en râlant ! Et bien, dites-vous que...

(Enquête pages 10 et 11)

DU NEUF POUR LA PLACE RIHOUR

Les travaux de suppression des superstructures situées Place Rihour, à proximité de la station de métro, ont débuté à la mi-février. Cette opération s'inscrit dans le projet de restructuration de la Place Rihour qui sera poursuivie ultérieurement. Les sept arbres qui se trouvaient dans les bacs en brique ont été préservés et replantés sur la plaine Winston Churchill dans le Vieux-Lille.



MOULINS, C'EST DÉJÀ DEMAIN

Le quartier de Moulines est actuellement en pleine mutation avec l'arrivée en 95 de la faculté de droit. Lors de sa visite le 19 février, Pierre Mauroy s'est rendu sur le chantier de la résidence de l'Arsenal, rue Bayard, où 109 logements étudiants seront construits, et sur celui de la résidence Avesnes-Seclin, où la S.L.E construira l'Ecole de Formation des Animateurs Sociaux, et l'O.P.H.L.M réalisera 44 logements. De plus, il a inauguré la nouvelle salle polyvalente Courmont, située près de la mairie de quartier.



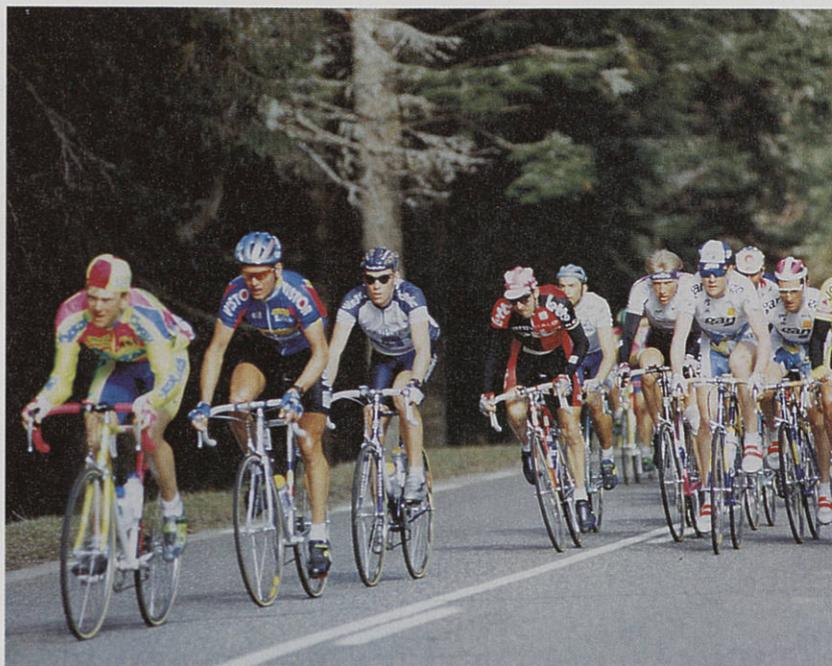
BAPTÊME DE L'AIR

Le Crédit Municipal de Lille, qui utilise ses excédents pour des actions à vocation sociale, a mis en place en lien avec les services de la ville de Lille, l'Action Sociale, l'Animation et l'enseignement, assurant le lien avec les centres sociaux et les écoles, un projet qui a permis d'offrir à 300 jeunes Lillois un baptême de l'air en février et en mars. Le Club aérien de Lille-Métropole de Lesquin a mis à disposition trois avions et mobilisé des pilotes bénévoles pour cette opération.



JE, TU LILLE SE PROTÈGE

Depuis le 21 mars, 27 cafés, bars, restaurants et boîtes de nuit de Lille, participant à l'opération de prévention du sida «Café branché à Lille» pour une durée de 3 mois. Ce projet a été défini par la ville de Lille et financé en collaboration avec le Crédit Municipal. «Café branché» est au départ une association, qui fonde ses principes de communication sur la discrétion de la proposition et sur la métaphore. Le préservatif est désigné par le terme «branché» suggéré par le barman au moment où celui-ci prend la commande : «ordinaire ou branché ?». Le slogan qui accompagne cette opération est «Je, tu, Lille, se protège» avec Café Branché.



• Lille et le tour

Les 2, 3 et 4 juillet prochains, Lille va accueillir le Tour de France pour son départ 94. Le prologue se déroulera le samedi 2 juillet sur une distance de 7,5 km. Les coureurs partiront de la Place du Général de Gaulle et arriveront Place de la République (Place Richebé, plus précisément), après avoir emprunté le circuit suivant : rue Nationale, Bd. de la Liberté, Bd. Vauban, Bd. Bigo-Danel, Bd. Montebello, Place Barthélémy Dorez, Bd. Montebello, Bd. Bigo-Danel, Bd. Vauban et Bd. de la Liberté. Pour répondre à toutes les questions (circulation, stationnement, déroulement de l'épreuve...) que les Lillois peuvent se poser sur cet événement, la ville de Lille a mis en place un numéro de téléphone «Allo Tour» : 20.49.54.42, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

• "Lille dans ses quartiers"

Du 27 mai au 1er octobre, Lille et Hellemmes, s'exposeront à l'Hôtel de ville de Lille, place Roger Salengro. Sur plus de 500 m², de grands décors représenteront un quartier type: mairie, école, centre social, stade, square, salle des fêtes... En cheminant à travers les rues reconstituées de la ville, les Lillois pourront découvrir leur ville, ses dix quartiers, Euralille et la com-

mune d'Hellemmes. Divers thèmes seront abordés durant cette exposition comme l'histoire, les services et les structures accueillant les Lillois au quotidien... De plus, chaque quartier aura une semaine d'animations à laquelle participeront les habitants, les associations, les maisons de quartier : au programme danse, musique, sport, ateliers de création, théâtre, écriture, dégustations culinaires...

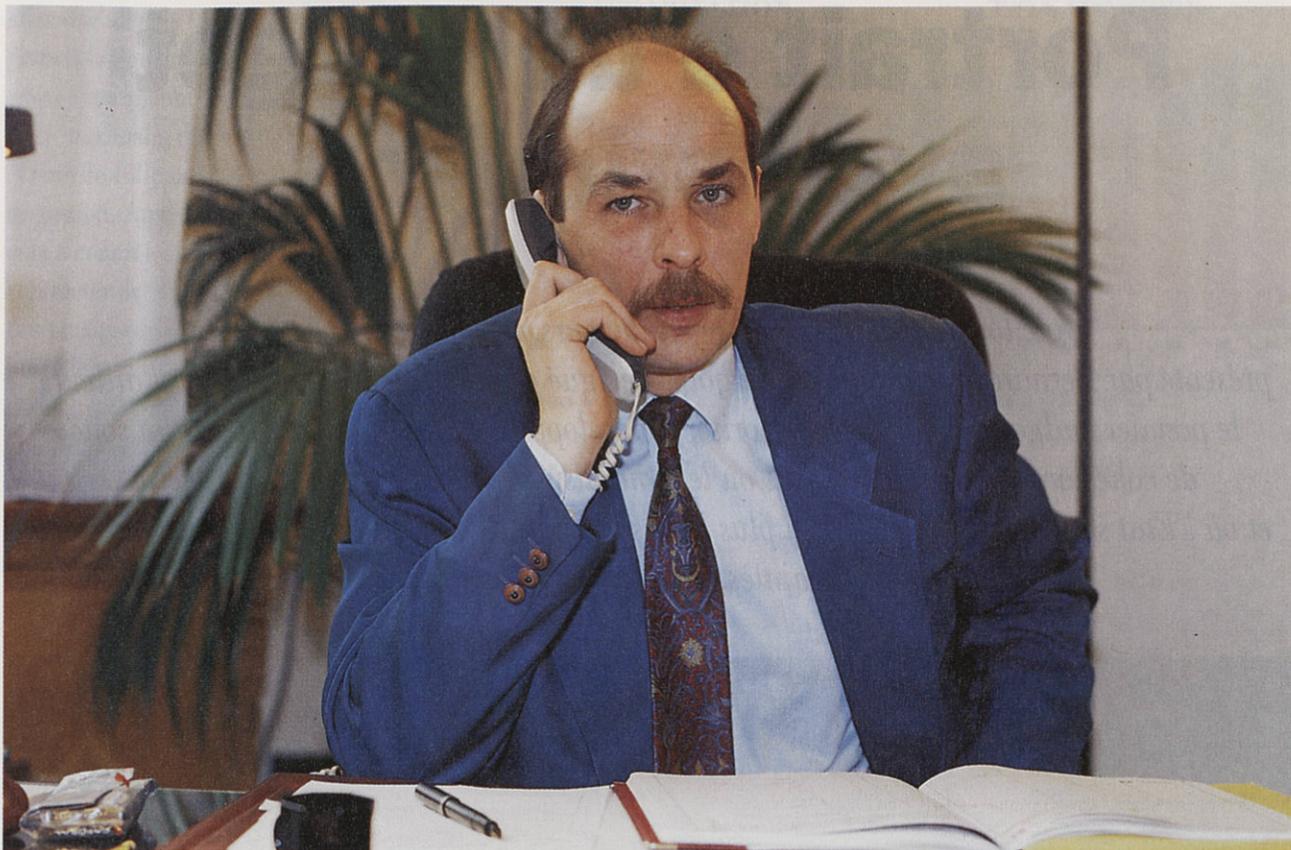
• Transports

Au sein de la métropole Lilloise, le début du mois de mai sera placé sous le signe des transports.



Les 5 et 6 mai prochains, ce sera, l'ouverture au public, au cœur d'Euralille, de la station de métro et de tramway «Lille-Europe», ainsi que la mise en service du Breda appelé à remplacer le Mongy. Le 6 mai se sera la «Fête des transports» avec l'inauguration de la nouvelle gare T.G.V Lille-Europe par le Président de la République, ainsi que le tunnel sous la Manche. Des événements importants qui feront parler de Lille et de la région dans le monde entier.

Bernard Verstraeten
Frédéric Vandenboogaerde



Développement économique, développement social ? C'est complémentaire.

Bernard ROMAN :

«Avec Euralille, nous avons donné à Lille les moyens de ses ambitions ; mais elle ne sera une grande ville que si tous les quartiers et la métropole participent à ce développement».

Fils d'un tailleur polonais immigré en France, Bernard Roman, 2^e d'une famille de 6 enfants est né à Lille en 1952 et y a grandi. Après sa scolarité, poussé par l'envie d'être instituteur, il intègre l'École Normale, passe son bac en 1971 et devient instituteur-animateur à l'École Normale de Douai, de 73 à 79. Marié à une Lilloise et père de 2 enfants, il est aujourd'hui Administrateur Territorial en détachement, titulaire d'un DEA d'Histoire des Sciences Politiques. Le futur Adjoint au Maire est entré au parti socialiste en 1974, juste avant la campagne présidentielle qui verra finalement

la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, par une courte majorité. Remarqué par Pierre Mauroy, il devient son directeur de Cabinet à l'Hôtel de Ville en 1979, puis entre définitivement en politique en devenant successivement Adjoint délégué à l'Action sociale et vice-président de la CUDL en 83, conseiller régional en 86, conseiller général en 88, mandat qu'il vient de renouveler en 94. En 1989, il change de délégation municipale et prend celle qu'il occupe aujourd'hui, le Développement économique et le Développement social des quartiers, auxquels il a ajouté il y a un an les Finances.

Un enjeu désormais global

Développement économique et social : comment les deux peuvent-ils être compatibles? «Ils sont même complémentaires, insiste Bernard Roman. Lille, à l'image de l'ensemble de la société aujourd'hui, risque de connaître une fracture sociale à tout moment ; le développement économique incluant le développement social, c'est désormais un enjeu global, qui dépasse d'ailleurs le cadre de notre ville». Et l'adjoint au Maire d'affirmer qu'il se bat par exemple pour que

les jeunes «retrouvent l'espoir et un boulot et que personne ne reste sur le quai pendant que le train passe». D'où la cohérence, à ses yeux, de ses délégations : le développement économique recouvre les grands projets tels qu'Euralille, bien sûr, mais aussi l'installation de l'université Lille II à Moulins, dont les 12 000 étudiants doivent dynamiser le commerce et la vie du quartier, mais encore une multitude d'autres projets, d'implantations d'entreprises («qui sont aussi des lieux de vie et de citoyenneté») dans tous les quartiers, les relations constantes avec les milieux économiques et commerciaux, les chambres consulaires, les employeurs potentiels... L'obsession, c'est naturellement l'emploi, qui établit précisément le lien entre la délégation «développement économique» et celle du développement social. Pas de développement ni d'enrichissement sans donner la priorité au développement personnel des habitants, qui passe d'abord par le maintien ou le retour à l'emploi, la première des insertions. Monsieur Roman, à travers cette politique de la ville dont il a la charge, coordonne ainsi une multitude d'actions dans les quartiers, qui entendent «prendre en compte la citoyenneté, les loisirs, l'équilibre

personnel des gens».

Enfin, dernière en date, la délégation aux Finances permet de répartir, en liaison avec les autres élus, dans le cadre de leurs délégations respectives, les fruits de cette nouvelle croissance sur l'ensemble de l'action municipale.

Difficultés et chances

Aujourd'hui, il est clair que «certains quartiers de Lille pourraient basculer dans la désespérance, comme tant d'autres quartiers dans d'autres villes en France, si la mairie n'apportait pas des réponses, un espoir de s'en sortir. Lille, ajoute Bernard Roman, ne peut être une grande ville que si ses quartiers et la métropole participent à son développement». Un développement qui s'appelle notamment Euralille : 10 millions de F de ressources supplémentaires apportées déjà au budget 94 de la Ville, dans quelques mois 1 000 emplois, dont plusieurs centaines seront occupés par des Lillois.

Mais il faudra aller au-delà ; attirer entreprises, projets de recherche et de formation, maintenant que les moyens existent pour positionner Lille parmi les grandes métropoles. «Il faut aussi que tous les Lillois "se sentent de Lille", que des liens urbains soient rétablis, qui passent par exemple par la couverture des boulevards périphériques, des liaisons renforcées avec le centre ville». Enfin, il va être de plus en plus nécessaire, et c'est cette fois l'adjoint aux Finances qui insiste sur ce dernier point, de clarifier la Décentralisation, qui est un acquis évident, mais a conduit à des transferts de plus en plus importants des responsabilités sociales et économiques de l'Etat envers les villes, sans leur transférer les moyens budgétaires correspondants. Si cette tendance devait s'accroître, on verrait alors les villes françaises évoluer vers le modèle américain, où coexistent villes riches et villes pauvres. Un modèle qui a forcément échoué, que Lille refuse.

Jérôme Hesse

DOSSIER

Portrait d'un budget avec priorités

Voté lors du Conseil Municipal de mars, le budget primitif 94, présenté par Bernard Roman, nouvel adjoint délégué aux Finances (dont c'était d'ailleurs le premier budget), a choisi une priorité: le développement des quartiers, dans un souci de cohésion sociale, au moment où le dynamisme économique de Lille s'accroît, et où l'Etat se désengage de plus en plus de ses missions. Portrait d'un budget, de ses choix et de ses contraintes, sous le signe du taux fiscal 0.



Lille Grand Palais : pas seulement un chantier, mais une promesse pour l'emploi et l'enrichissement de Lille.

Les chiffres ne sont pas toujours froids, car ils peuvent traduire des choix, des contraintes extérieures et des réalités. Ceux du budget municipal 94 (près d'1,6 milliard!) disent bien des choses, en effet, et quelques mots reviennent pour les résumer: taux, gain, abandon, quartiers et grands choix, entre autres.

Les taux très serrés

Commençons par la fiscalité, alors; pour la septième année consécutive, le taux communal des impôts restera à 21,03%, ce qui signifie qu'en 7 ans, le contribuable lillois a économisé 125 millions de F d'impôts. Certes, l'addition finale, au bas de la feuille, augmentera pourtant. Mais à cela, deux explications simples: chaque année il faut tenir compte de l'inflation, si modeste soit-elle; en outre, la Communauté Urbaine, le Département et la Région, qui prélèvent eux-aussi des taxes à Lille, n'ont pas gelé leurs

taux et peuvent donc éventuellement les avoir augmentés. Quoiqu'il en soit, pour la première fois, Lille, dont le taux d'imposition locale était jusqu'alors considéré comme important, entre maintenant dans «la moyenne basse» des grandes villes françaises pour la fiscalité.

Deux gains significatifs contre un désengagement de l'État

Euralille et Lille-Grand Palais ne sont pas que des chantiers, mais aussi des promesses d'enrichissement fiscal (et demain d'emploi et d'activité). Déjà, ils accompagnent l'augmentation du dynamisme économique de la ville, qui permet d'ajouter 16,5 millions de F au budget, par des rentrées de taxe supplémentaires. A ce chiffre s'ajoutent 28,5 millions d'économies sur la dette municipale, obtenus

grâce à la renégociation à des taux plus avantageux des emprunts faits par la ville de Lille. Comme le font

aujourd'hui couramment les grandes banques et les très grosses entreprises, la Ville de Lille a en

Hôtel de ville : l'extension était légale

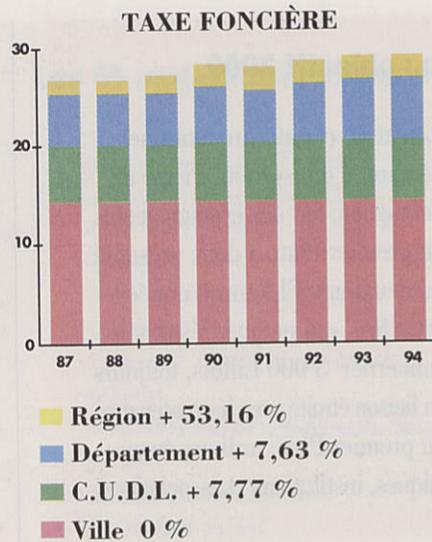
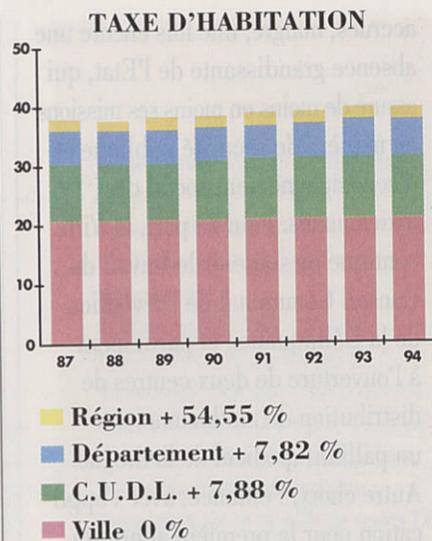
● Lancé en mai 1992, le chantier d'extension de l'Hôtel de Ville, dont le but est de créer de nouveaux espaces d'accueil du public et une salle de conseil municipal côté rue Alexandre-Desrousseaux, avait été contesté par certains riverains, qui avaient déposé un recours au Tribunal Administratif, demandant l'arrêt du chantier, au motif que le montage juridique du dossier n'était pas conforme. Respectueuse des décisions du Tribunal, la ville de Lille avait donc stoppé les travaux, ce qui avait entraîné le chômage technique de plus de 100 ouvriers du bâtiment et coûté plusieurs millions à la collectivité. Toutefois, pour ne pas être obligée

d'attendre trop longtemps la décision du Conseil d'Etat, la Municipalité avait décidé de déposer un nouveau permis de construire et le chantier avait alors repris, sur des bases juridiques différentes. Le Conseil d'Etat vient de rendre son arrêt: il valide le premier permis de construire et donne tort aux plaignants. Du temps et surtout de l'argent ont donc été inutilement perdus. Devant cette situation, le maire de Lille a demandé aux services juridiques municipaux d'examiner les conditions dans lesquelles une action en recours abusif pourrait être menée contre ceux qui ont fait perdre aux Lillois 23 millions de F.

effet eu l'idée de faire «noter» sa gestion budgétaire par trois organismes internationaux spécialisés. Note maximale, décernée à la Mairie de Lille pour la rigueur de sa gestion. Au delà du satisfecit, cela a concrètement permis de contracter de nouveaux emprunts à des taux plus intéressants que les précédents, de solder ces derniers et donc d'économiser 28,5 millions de frais financiers, sans compter les retombées positives pour Lille en termes d'image auprès de futurs investisseurs et chefs d'entreprises susceptibles de s'installer chez nous. Toutefois, ces bonnes nouvelles sont tempérées par un manque à gagner de 20 millions, dû à un désengagement croissant de l'Etat, qui s'apparente à un abandon. 20 millions équivalent à 4 points de fiscalité, ce qui situe bien l'ampleur de la perte. L'Etat, à Lille et ailleurs, ne cesse de transférer aux collectivités des charges de plus en plus lourdes, notamment sociales, dans la logique de la Décentralisation, mais en ne les accompagnant pas des transferts budgétaires correspondants. Si cette tendance se poursuit ou s'accroît, elle rendra la gestion des villes de plus en plus difficile, celles-ci n'ayant que le choix d'augmenter les impôts ou de renoncer à développer des projets. Pour l'heure, Lille échappe à ce cercle vicieux grâce à son dynamisme et à ses perspectives.

Les quartiers et les grands choix de l'année

Les bonnes nouvelles du budget conduisent en 1994 à une augmentation de 15% des crédits pour la réalisation, la rénovation ou le réaménagement d'équipements dans les quartiers de Lille et à Hellemmes. On verra dans l'encadré «Les 65 projets pour les quartiers» la liste impressionnante de ces équipements, qui couvrent tous les domaines de la vie municipale et de la vie quotidienne des Lillois, qu'il s'agisse d'éducation, d'animation urbaine, de culture, de petite enfance, de sport, d'écologie urbaine, d'accueil des



LILLE : Fiscalité, toujours le taux 0

Stationnement: la nouvelle donne

• Dans quelques mois sera réorganisé le plan de circulation lillois, afin de l'adapter à l'évolution importante de la ville depuis vingt ans, et notamment en tenant compte de l'achèvement d'Euralille, comme l'a rappelé Pierre Bertrand. Dans l'immédiat, à compter du 1er mai, c'est le stationnement qui évolue significativement, afin de rendre la ville plus fluide: un tarif «résidant» va être en effet mis en place dans les zones payantes, progressivement étendues d'ici fin 95. Il permettra aux habitants, quartiers par quartiers, de payer leur stationnement au prix le plus juste et donc de faire de réelles économies. Les modes de paiement seront modernisés, avec la possibilité d'acheter

des cartes «porte-monnaie» rechargeables, pour supprimer l'éternel problème de la-monnaie-qu'on-n'a-jamais. Il sera également possible de s'équiper d'un «piaf» qu'on laissera dans sa voiture, accroché au rétroviseur intérieur, après l'avoir validé électroniquement, s'évitant un déplacement superflu à l'horodateur. Les places de stationnement s'accroîtront spectaculairement, passant de 4 395 aujourd'hui, à plus de 10 000 dans un an, facilitant ainsi la rotation des voitures, pour le plus grand bonheur des commerçants, que les «voitures-ventouses» pénalisent actuellement. Enfin, les agents de surveillance seront plus nombreux et vigilants...



Nouveaux Conseillers de quartier

- Bois-Blancs : Sonia Sevillano remplace Didier Calonne
- Fives : Liliane Govaert remplace Nicole Jouet, Michel Valmy Philippe Battist, Nicole Tacquet Jean-Philippe Leclercq, Brigitte Hennoque Jean-Eric Lefevre, Anne Deroubaix Alain Sandt, Raymond Lepage Jean Leduc.
- Wazemmes : Sabrina Schliwanski remplace Florence Lecocq.

personnes âgées... ces réalisations très nombreuses accompagneront le développement des grands projets tels que le Centre Euralille, qui ouvre en septembre prochain et va, quelques mois après la mise en service de la gare TGV Lille-Europe, constituer un moteur puissant pour le dynamisme commercial et la création d'emplois, mais aussi Lille-Grand Palais, qui a déjà enregistré 350 000 congressistes jusqu'à juin 1995, alors qu'il n'est même pas ouvert, avec des implications directes sur l'hôtellerie, la restauration et le commerce local, ou enfin l'université Lille II, dont le retour annoncé à Moulins, va, avec l'installation de 12 000 étudiants, avoir un rôle majeur dans l'évolution de ce quartier. Enfin, des choix ont été arrêtés, qui seront les grands dossiers de l'année: l'effort budgétaire pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie est doublé et les actions

Le Budget Primitif 94

- 1 573 773 209,31 milliard de F (investissement 435.685.034,00mf, fonctionnement 1 138 088 175,31mf)
- Manque à gagner des dotations d'Etat : 20 millions de F
- Gain de la renégociation de la Dette : 28,5 millions de F
- Gain de taxe professionnelle : 16,5 millions de F

Plan Lillois d'insertion : objectif 3000

Lancé en 1990, le Plan Lillois d'Insertion s'était donné comme objectif de permettre à 1 100 Lillois le retour à l'emploi, ou du moins à une démarche d'insertion et de formation. Ce chiffre a été largement dépassé, puisque plus de 2 300 personnes en ont bénéficié, 1 800 environ retrouvant un emploi ou accédant à une

formation et entreprenant une démarche d'insertion. Pierre de Saintignon, fort des enseignements du premier Plan, a donc présenté un deuxième PLI, sur 6 années cette fois, qui entend désormais concerner 3 000 Lillois, toujours en liaison étroite avec les partenaires du premier Plan, milieux économiques, institutions et associations.

accrues, malgré, une fois encore une absence grandissante de l'Etat, qui assure de moins en moins ses missions en matière de sécurité publique et d'accompagnement social des toxicomanes. Pour sa part, la Ville continue de soutenir le travail du Conseil Communal de Prévention de la Délinquance et participera à l'ouverture de deux centres de distribution de méthadone, un palliatif médical de la drogue. Autre choix, l'enfance, avec l'application pour la première année du

Euralille sur les fonts baptismaux

11 rues, une place, une avenue, un boulevard, un parvis : c'est le quinté gagnant pour les futures artères d'Euralille, dont les noms, proposés par le Recteur Debeyre, ont été choisis par le Conseil Municipal. 11 rues : elles porteront les noms des 11 villes jumelées à Lille. Kharkov (Ukraine), Liège (Belgique), Leeds (Royaume-Uni), Safed (Israël), Saint-Louis du Sénégal (Sénégal), Erfurt et Cologne (Allemagne), Valladolid (Espagne), Rotterdam (Pays-Bas), Turin (Italie) et Esch/Alzette (Luxembourg). Une place : la Place de l'Europe, qui sera un carrefour stratégique du quartier. Une avenue : elle portera le nom de Willy-Brandt. Un boulevard : ce sera celui des Cités-Unies. Un Parvis : on l'appellera Jacques-Brel. Pour être complets, ajoutons que le «Parc Urbain» sera nommé «Parc Matisse».



Le budget de la ville, c'est votre vie quotidienne

- Les écoles du premier degré, les restaurants scolaires, la médecine scolaire
- Les crèches, haltes-garderies, centres de loisirs
- Les centres sociaux, maisons de quartier, résidences pour personnes âgées, structures pour les handicapés
- L'Etat civil, les cimetières, la médiation
- Le développement des quartiers
- La propreté, le fleurissement, les espaces verts,
- le zoo, le jardin botanique, la Citadelle
- L'aménagement urbain, la voirie, les HLM, les permis de construire, les marchés, la circulation, le stationnement
- La police municipale, la sécurité et la prévention
- Les piscines, stades, salles de sports, clubs, gymnases, centres sportifs
- Les musées, bibliothèques, théâtres, le Conservatoire, l'Opéra, les fêtes, la culture décentralisée.



«Contrat-Petite Enfance», qui veut répondre à terme automatiquement à la demande des familles pour l'accueil de leurs enfants, et donc également faciliter l'insertion professionnelle des jeunes femmes. Troisième priorité, la circulation et le stationnement (voir à ce sujet l'encadré «Stationnement : la nouvelle donne»). Enfin, choix majeur, clef de voûte de la politique municipale : l'emploi, qui est au cœur du développement lillois, notamment à travers l'insertion des jeunes. A l'heure où le chômage augmente à Lille, où l'Etat, une fois hélas encore se désengage de ses missions en supprimant par exemple 50% des postes d'accueil dans les Missions Locales et 1 000 Contrats Emploi Solidarité dans notre ville, le second Plan Lillois d'Insertion (voir encadré «Objectif 3 000») montre qu'il existe des réponses, des solutions au non-emploi, que ce n'est pas une fatalité due au progrès économique.

Lille assumera en tout cas cette responsabilité, quel qu'en soit le prix à payer. L'enjeu est tout simplement une ville socialement cohérente.

Jérôme Hesse

Subventions

Au hasard des nombreux dossiers du Conseil Municipal, on relèvera quelques subventions : 1 221 680 F campagne pauvreté-précarité, divers organismes à caractère social. 3 146 000 F prévention de la toxicomanie, ouverture d'un centre «méthadone», amélioration de la sécurité dans les hlm, sécurité dans la ville, aide aux victimes, médiation. 1 051 000 F haltes-garderies, mini-crèches, structures d'accueil des jeunes enfants. 2 921 000 F centres sociaux, maisons de quartier, diverses associations sportives, associations de jeunesse, plusieurs projets d'animation urbaine.

Les 65 projets pour les quartiers

- Lille Grand Palais : Zénith ; expo ; congrès
- Logements de fonction dans les stades : Bois-Blancs ; Sud, François Coppée ; Margueritois
- Pôles sportifs : Saint-Maurice, avenue Duray ; Fives, friche Roquette ; Wazemmes, Salengro ; Sud, nouveau stade à l'Arbrisseau ; Vieux-Lille, salle de sports Winston Churchill ; Fives, 2^e tranche Anatole de la Forge ; reconstruction de la salle de sports Léo Lagrange ; dernière tranche de la salle des Bois-Blancs
- Equipements sportifs de proximité : terrain Croisette ; Fives secteur Mont de Terre
- Centres sociaux : centre social de Wazemmes ; centre Croisette (extension) ; local jeunes Lille-Sud
- Locaux pour foyer d'aînés : Sud, local Filbertjoie, rue du Fg de Douai
- Rénovation salle des fêtes de Fives
- Espace central de la cité Saint-Maurice
- Mairie de quartier du Sud (4^e tranche)
- Centre de la Petite Enfance, place Jacques Février
- Crèche de Fives, travaux de sécurité
- Nouvelle crèche de Moulins, place Déliot
- Place Catinat, réaménagement
- Espace vert, rue de Fontenoy (acquisition du terrain au CHRU)
- Parc de la Citadelle, réfection des berges
- Quai du Wault, aménagement des berges
- Plaine W. Churchill : promenade du Préfet
- Amélioration des cimetières du Sud et de l'Est
- Terminaison de la clôture du cimetière du Sud
- 2^e tranche de rénovation des courées : Moulins, Wazemmes, Fives, Vieux-Sud
- OPAH Moulins - Wazemmes avec aide municipale renforcée
- Extension des périmètres de ravalement de façade (Saint-Maurice)
- Ravalement de la façade de l'Opéra
- Ravalement de la façade de la Catho (avec aide municipale)
- Achat d'une partie du 84, rue de Trévisse
- Extension de l'Hôtel de ville : accessibilité aux handicapés, amélioration de l'accueil
- Rénovation de l'éclairage public
- Mise en valeur des grands monuments de la Ville
- Restauration de la Porte de Gand
- Hospice Général, accueil de l'IAE
- Bibliothèque municipale, aménagement du sous-sol
- Poursuite de la rénovation du Sébastopol et de l'Opéra
- Vieille Bourse, 4^e tranche
- Musée des Beaux-Arts
- Eglise Saint-Etienne, restauration de l'orgue
- Ecole les Moulins, extension
- Transfert de l'école J. Ferry dans Cabanis
- Rénovation du groupe scolaire Sévigné
- Centre de loisirs de Phalempin, 4^e tranche
- DCPA : Wazemmes, Edylis ; Vieux-Lille, Dourdin ; Fg de Béthune, cité Thomas ; Fives, rue du Long Pot ; Centre, Delory
- Halles aux Sucres : mairie de quartier, centre social; PMI, halte-garderie
- Salles de réunions, amélioration : salle sous le Beffroi ; salle des fêtes de Fives
- Construction de la nouvelle ESCAE
- Construction de la nouvelle faculté de droit (usine Le Blan à Moulins)
- Implantation de l'IAE dans l'Hospice Général
- Amélioration des locaux de l'Ecole supérieure de journalisme
- Arts plastiques à Wazemmes (rue des Sarrazins), amélioration
- Toiture de l'école Michelet



Plateau sportif de Lille Sud, sur le site des anciennes «Biscottes».

GROUPE SOCIALISTE

*Grâce à la décentralisation :
Un budget dans chaque quartier*

«Lille, pour moi, c'est d'abord ma rue !» : il a raison ce Lillois qui prenait récemment la parole dans une réunion de quartier. A quoi servirait-il d'avoir les plus beaux aménagements d'une capitale ambitieuse si chacun de nos quartiers ne soignait pas son aspect ?

Le citoyen ne doit pas se sentir démuné des services les plus utiles, abandonné à la moindre difficulté. Les familles doivent s'épanouir dans un cadre agréable. L'enfant doit être roi dans le quartier.

Le découpage de la ville de Lille en dix quartiers avec, dans chacun de ces quartiers, l'existence d'une mairie et l'institution d'un conseil, voilà à n'en pas douter, dans le domaine de l'administration municipale, l'œuvre considérable, unique en France, réalisée par Pierre Mauroy et les socialistes lillois. La décentralisation est bien née d'une volonté politique. La réforme communale lilloise qui a dû vaincre bien des difficultés repose sur deux idées simples :

1- D'abord rapprocher l'administration de l'administré :

L'ouverture dans chaque quartier d'une véritable mairie a eu pour conséquence de faciliter l'existence de toute une population notamment âgée ou handicapée qui n'a plus à se rendre «au lointain Hôtel-de-ville» pour accomplir les actes administratifs indispensables à la vie quotidienne. Chacun trouve à proximité de chez lui,

le guichet qui lui évitera les démarches longues et répétées. Les mairies de quartier font partie de la vie locale. Elles sont des «lieux» reconnus et appréciés, des «lieux» où l'on se rencontre, en voisins et en amis.

Ces mairies ont permis à une administration dévouée et compétente, de sortir de l'anonymat, d'être plus proche des réalités, et, aux procédures, de devenir plus souples, plus simples, plus rapides. La déconcentration des services techniques permet aussi de faire face efficacement aux petits «pépins» courants.

2- Ensuite, faire gérer les affaires du quartier par les habitants du quartier.

Pour les socialistes, les Lillois ne sont pas «une population à gérer» ou «des électeurs à séduire». Ils sont tous à nos yeux des citoyens, à part entière, des femmes et des hommes majeurs, capables de s'unir, de dialoguer, d'agir, d'entreprendre, de décider eux-mêmes, en pleine connaissance de cause, des problèmes qui les concernent directement, qui appartiennent à la vie de tous les jours.

Des moyens pour décider

Pierre Mauroy et le groupe socialiste n'ont jamais accepté que le citoyen soit l'inconnu dans la grande ville.

Mais au contraire, ils ont tout fait pour qu'il soit reconnu, qu'il puisse s'exprimer.

Ainsi, la première démarche qui accompagna l'ouverture des mairies a-t-elle été la création de conseils de quartier qui, selon l'engagement de Pierre Mauroy, doivent «représenter la population lilloise dans toutes ses composantes et toutes ses sensibilités». Aujourd'hui, plus de 200 conseillers de quartier

des bénévoles se réunissent régulièrement dans leurs mairies. Leur action ? Bien sûr, ils ne remplacent pas le conseil municipal élu. Mais, ils donnent leur avis et font «remonter» les besoins et les demandes des habitants. De leurs débats sont ainsi nés les schémas d'urbanisme de quartier. Leurs propositions, jamais secondaires, changent la vie quotidienne.

Ils réagissent en usagers de leur rue, de leur quartier et ils jouent un rôle de relais indispensable. Si précieux qu'on s'est aperçu rapidement qu'il leur fallait des moyens d'action.

Chaque conseil de quartier gère un budget dont il a, et lui seul, la maîtrise. A côté des 65 grands projets qui sont lancés cette année dans toute la ville par la municipalité, ce budget permet de financer les initiatives propres à chaque quartier. C'est aux conseillers de définir les priorités en fonction des besoins concrets exprimés par les habitants. Si l'effort le plus important est apporté à l'entretien des écoles, pour le bon accueil et la sécurité des enfants, le conseil de quartier a toujours le souci, dans ses décisions, d'aider et d'encourager financièrement, les habitants qui, au travers de leurs associations, prennent en charge eux mêmes, la vie et l'animation de leur quartier. On n'en finirait pas d'aligner les initiatives prises autour des mairies de quartier par les conseillers bénévoles, avec le soutien de nombreux habitants. Oui, la décentralisation, voulue et mise en place par les socialistes, c'est vraiment un «plus» pour la démocratie locale.

Groupe Socialiste
du Conseil Municipal

INTER GROUPE DE

Lille vit à crédit

M Le 7 mars, l'Opposition municipale a refusé le budget 94 de P. Mauroy.

Ses orientations financières font courir de graves risques à la Ville pour les années à venir. Le tour de passe-passe de B. Roman, Adjoint aux Finances (il a présenté le Budget sans citer aucun chiffre), est avant tout destiné à cacher une réalité inquiétante. Obsédé par l'échéance électorale de 1995, P. Mauroy a ouvert les vannes du crédit. Qu'on en juge :

- Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) prévoyait un endettement annuel de 80 millions de francs : or en 93, P. Mauroy a emprunté 97 millions de francs, et va emprunter 128 millions de francs supplémentaires en 94.
- La dette en capital va passer de 1 milliard à 1,25 milliard de francs au 1^{er} janvier 1994, soit presque 20% d'augmentation en 12 mois.
- La ville de Lille va investir 435 millions de francs cette année, mais en recourant massivement à l'emprunt.

A titre d'exemple, Toulouse qui a pourtant également construit un métro VAL investit 800 millions de francs cette année sans emprunter un seul centime. En fait P. Mauroy s'est laissé griser par le label AAA accordé par un cabinet américain spécialisé dans l'appréciation des risques bancaires.

Ce label permet d'emprunter sur le marché obligataire, mais contrairement aux affirmations du maire, il ne constitue pas un brevet de vertu en matière de qualité de gestion. Il constitue simplement un rapprochement entre le montant des sommes empruntées et la richesse de l'emprunteur.

Il est bien connu qu'une banque prête plus facilement à un client dépensier mais fortuné, qu'à un client économe, mais peu fortuné.

La SNCF par exemple, lourdement endettée et mal gérée bénéficie aussi du label AAA car elle possède un très important patrimoine !

Lille est également riche de son patrimoine immobilier et surtout des formidables collections d'art des musées. Cet héritage du passé, fruit du travail des Lillois, ne doit pas servir d'alibi à une politique d'endettement massive pour demain.

L'OPPOSITION

Faire payer les générations futures

Ceci est d'autant plus inquiétant que l'Adjoint aux Finances renégocie actuellement la dette de la ville (ce qui est une bonne chose puisque les taux sont orientés à la baisse) mais envisage des emprunts jusqu'à 25 ans. Faire payer les générations futures au nom d'un label AAA qui permet d'emprunter massivement aujourd'hui pour présenter un bilan amélioré en 1995 est moralement choquant, et profondément injuste à l'égard des générations à venir.

Un train de vie choquant

Cet endettement croissant est d'autant plus choquant que la ville, au lieu de réduire son train de vie comme les autres collectivités, augmente cette année ses dépenses de fonctionnement de 4,4% (+ 20% pour les dépenses de carburant soit 3 millions de francs, + 54,6% pour les frais de poste et de téléphone soit 2,4 millions de francs : est-ce la multiplication des publications de propagande dont la ville nous inonde ?, + 25% pour les fêtes publiques et les cérémonies, + 48% pour le budget de promotion de la ville !). Les Lillois subissent déjà le poids d'une fiscalité parmi les plus lourdes de France, ils doivent savoir que l'endettement de leur ville augmente considérablement.

La baisse des taux d'intérêt liée à la politique gouvernementale a fait économiser 29 millions de francs à Lille qui a pu ainsi réaménager sa dette. Au lieu d'en profiter pour améliorer la vie quotidienne des Lillois, la ville affecte 97% de ses investissements à des gros projets (Palais des Beaux-Arts, Grand Palais, extension de l'Hôtel de ville...) et réserve la portion congrue (3%) aux projets dans les quartiers.

Face à cette politique en trompe-l'œil, nous demandons aux Lillois de garder les yeux grands ouverts et de ne pas se laisser illusionner.

La municipalité vit à crédit !

L'Opposition municipale

PERSONNALITÉS

Qu'est ce que le groupe des «personnalités»?

Il existe au sein de la majorité du conseil municipal et cela depuis les élections de 1977, un groupe peu connu du public et qui porte un nom plutôt prétentieux, né uniquement de l'usage «le groupe des personnalités». Aux élections de 89, ont été élu(es) à ce titre, Mesdames Buffin et Stahl, Messieurs Debeyre, Delannoy, Demaille et Sulman. Les membres de ce groupe ont en commun, en dehors du désir de se rendre utile, quatre particularités :

- 1° Ils n'appartiennent à aucun parti politique et ne partagent pas forcément la même philosophie
 - 2° Ils conservent chacun une entière liberté d'appréciation et de vote
 - 3° Ils ont été sollicités par Monsieur le Maire en raison de leur compétence professionnelle et de leur expérience sociale
 - 4° Ils approuvent l'humanisme de Monsieur le Maire et sa volonté de faire de Lille une ville plus belle, plus attractive, à l'échelle européenne, économiquement plus dynamique.
- De plus, par tempérament, les membres de ce groupe préfèrent avant tout l'action qui stimule, aux refus, aux oppositions stériles, aux critiques systématiques qui retardent les réalisations, nuisent à toutes les transformations et conduisent finalement, face à une société en perpétuel devenir, à l'immobilisme, la stagnation et le déclin par décalage économique et social.
- Extrêmement sensibles aux problèmes financiers - car ils sont eux mêmes contribuables - les «personnalités» votent tous les ans le budget municipal, d'abord parce que, à défaut du calcul de l'assiette des impôts locaux qui ne rentre pas dans leur compétence, un effort sérieux est fait depuis plusieurs années pour stabiliser les taux, ce qui est méritoire; ensuite parce que ce budget autorise les dépenses d'investissements qui sont plus efficaces pour lutter contre le chômage que les plus beaux discours. Chacune des «personnalités» a reçu de Monsieur le Maire d'importantes délégations, dans les domaines les plus variés : comme l'action culturelle, le développement des pratiques musicales, l'administration générale, la vie commerciale, l'enseignement supérieur, la protection de l'enfance, et chacune s'efforçant de faire au mieux dans l'intérêt de la population lilloise.

GROUPE COMMUNISTE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Les élus communistes utiliseront cet espace d'expression avec la volonté de vous informer de faits et arguments qui semblent devoir mériter votre réflexion. Nous voulons cet espace ouvert, vivant et en phase avec les valeurs que nous nous sommes toujours efforcés de défendre et de promouvoir : démocratie, justice sociale et extension des libertés. Nous trouvons dans les résultats des élections cantonales obtenus par les candidats de rassemblement présentés par le Parti Communiste Français de bonnes raisons de persévérer dans cette voie.

Jean-Raymond Degreve
Président du groupe communiste

Pour le contrôle de l'argent public versé aux entreprises

Deux exemples illustrent tristement combien il est indispensable de contrôler l'utilisation des fonds publics accordés aux entreprises.

- La société SEMO située à Lille-Sud et Hellemmes, il y a trois ans, a obtenu du Conseil régional et de la ville de Lille des aides d'une valeur de 17 millions de francs. Le patron s'engageait à créer des emplois. Ce qu'il fit mais aujourd'hui, il licencie 21 salariés parmi les plus qualifiés.
- L'entreprise ARBEL FAUVET RAIL (A.F.R.) vient d'annoncer le risque de

fermeture du site de Lille employant cent salariés. Cette société a reçu des aides de l'Etat en 1986. Il se trouve que l'un des actionnaires de A.F.R. est la Banque Scalbert-Dupont qui vient de déclarer un profit de 41 millions de francs pour 1993. Ces faits démontrent que la politique des cadeaux aux patrons joue contre l'emploi et l'activité industrielle.

Logement et expulsions

Lors du conseil municipal du 7 mars, le groupe communiste a proposé:

- Le vote d'un arrêté municipal interdisant les expulsions locatives
- La mise en place d'un dispositif permettant de trouver des solutions alternatives à l'expulsion
- L'embauche de travailleurs sociaux
- L'établissement d'un inventaire des logements disponibles et des besoins
- Une campagne municipale pour obtenir des crédits de l'Etat pour la construction de logements sociaux.

Carte scolaire

Le Ministère de l'Education et l'inspection Académique de Lille viennent de décider de la suppression de 10 classes maternelles et primaires à Lille. Les manifestants du 16 janvier 94 qui ont défilé à Paris pour l'école publique apprécieront.

LES VERTS

Une tribune libre dans «Lille Actualités» ! Enfin ! Les Verts se félicitent de cette apparition du pluralisme, même à petite dose, dans une publication municipale. Ils profiteront donc de cet espace pour vous préciser leurs positions qui sont parfois outrageusement déformées dans Le Métro. Au niveau national, Les Verts sont dans l'opposition au gouvernement Balladur, qui depuis un an a mis en œuvre les mesures les plus anti-écologiques que l'on ait connues depuis longtemps : loi Besson, redémarrage de Superphénix, relance du plan autoroutier. Les Verts ont aussi manifesté contre la loi Falloux et contre le Smic-jeunes. Au niveau local, si Les Verts de Lille ont choisi en 93 de quitter la majorité municipale, c'est parce qu'ils étaient convaincus que

l'absence d'un accord clair avec le PS. et l'inertie municipale ne permettaient plus à leurs élus de traduire leurs idées dans la gestion de la ville. Ils ont décidé qu'il valait mieux faire le choix de se battre à l'extérieur que de cautionner une politique dans laquelle ils ne se reconnaissent plus. Quitter la majorité, ça ne voulait pas dire abandonner le terrain. Les Verts se sont depuis mobilisés dans des campagnes pour une ville plus écologique et contre les exclusions, qui se sont traduites par des actions parfois spectaculaires pour le logement des plus démunis, par exemple. D'autres sont en préparation.

N'hésitez pas à nous contacter au 30, rue des Meuniers à Lille. Tél : 20.78.25.72.

Comment se prépare le budget d'une commune ?

Un exercice d'équilibre

Pourquoi payez-vous une taxe d'habitation ?

Qui finance l'approvisionnement d'eau pour la piscine dans laquelle vous nagez ?

Les emprunts que fait une municipalité peuvent-ils être illimités ?

Qui apporte les capitaux pour la construction d'un nouvel équipement dans votre quartier ?

Entrez dans les « secrets » du budget de la Ville...

Que celui qui ne s'est jamais cassé la tête pour équilibrer ses comptes lève le doigt... Bon, d'accord, il y en a quelques-uns !

Mais la majeure partie d'entre nous subit, dans sa vie quotidienne, les contraintes budgétaires. Il faut choisir entre l'achat d'une nouvelle télé et la semaine aux sports d'hiver. Ou faire un emprunt pour changer la vieille voiture. Ou encore réduire la part consacrée à l'alimentation pour mettre dans le caddie toutes les fournitures scolaires pour les enfants quand le mois de septembre arrive...

Bref, il faut sans cesse ajuster les « rentrées et les sorties ». Comme pour le budget familial, pour le budget d'une ville, il faut établir des priorités, engager des choix, faire des prévisions, réaliser une synthèse pour que les ressources et les dépenses soient ajustées au centime près.

A Lille, il s'élève à plus de 2 milliards 200 millions de francs (ensemble des opérations relatives à la dette compris), il se divise en 8 000 sous-comptes et il tient sur quelque 1 000 pages !

Mais comment se prépare le budget d'une municipalité ?

LES DESSOUS DU BUDGET

Avant tout, pour comprendre les mécanismes qui régissent la préparation d'un budget, il faut bien distinguer l'investissement et le fonctionnement.

D'un côté, l'investissement désigne tout achat, toute construction qui vont se révéler utiles sur du long

d'équipements comme la construction d'une nouvelle mairie de quartier ou d'une salle de sports, les effets de renégociation de la dette, la dette en capital, et d'autres dépenses diverses (subventions exceptionnelles, provisions sur avances...).

Le financement des dépenses de cette section « investissement » du budget est assuré par quatre grands types de recettes :

● **les ressources propres,**

miraculeux et qui exige une bonne dose de travail !

Pour ces emprunts, la municipalité se fixe une barre à ne pas dépasser, pour que l'hypothèse fiscale voulue par les élus soit respectée, en l'occurrence, pour Lille, un gel des taux fiscaux, maintenu pour la 7^e année consécutive. Les capacités d'emprunts et donc d'investissements de la ville sont dépendantes de ce taux de fiscalité « zéro ».



terme, de la chaise de bureau au gros équipement de quartier. Pour la ville, cette section est préparée de façon pluriannuelle, correspondant à la période du mandat municipal, donc six ans. Ce plan pluriannuel d'investissement, dit PPI, a une valeur indicative mais n'est pas rigoureusement figé ; il permet de « savoir où l'on va » mais évolue au fil des besoins, en fonction des réalités du moment. Les dépenses d'investissement concernent les programmes

comme la revente d'immeubles appartenant à la ville,

● **les transferts,** tels que fonds de compensation de la TVA ou dotation globale d'équipement versés par l'Etat, et des subventions d'autres collectivités,

● **les prélèvements,** composés de recettes de la section « fonctionnement » mobilisées pour rembourser la dette en capital,

● **et enfin, les emprunts, pour** établir cet équilibre qui semble si

A QUOI SERT L'ARGENT DES TAXES

De l'autre côté, le fonctionnement regroupe tout ce qui sert à la bonne marche des équipements et de toutes ces structures qui font la vie d'une commune. Par exemple, quand une crèche est ouverte, il faut du personnel pour qu'elle puisse accomplir sa mission.

Il s'agit donc de prévoir les dépenses pour l'exploitation quotidienne, c'est-à-dire, par exemple, les dépenses de chauffage,

de rémunération du personnel, de subventions aux associations... On distingue les dépenses «services votés» qui sont généralement acquises, donc reconduites, et qui évoluent peu, pour le bon déroulement des services publics, comme, parmi bien d'autres, la dépense en eau, et les dépenses pour «mesures nouvelles», une «part supplémentaire du gâteau» pour répondre aux priorités de la ville. Trois grands moyens permettent d'assurer la couverture de ces dépenses de fonctionnement :

- **la fiscalité**, 45% des recettes, qui correspond aux quatre taxes directes locales, et que vous connaissez si bien, ce sont celles que vous payez en râlant ! Et bien dites-vous que si la taxe d'habitation, les taxes foncières sur les propriétés bâties et non-bâties et la taxe professionnelle n'existaient pas, vous conduiriez vos enfants dans un centre social sans animateur, ou vous nageriez dans une piscine sans eau...

- **la dotation globale de fonctionnement**, versée par l'Etat (35% des recettes)

- le solde étant constitué par **des recettes «de poche»**, à savoir les entrées dans les piscines (encore !) ou les bibliothèques, les droits de voiries pour les terrasses des cafés, etc. Voilà ce qui distingue l'investissement



Le grand jour : examen et vote du budget par le Conseil Municipal.

du fonctionnement. A partir de là, qui décide et qui fait quoi pour préparer ce budget de la ville, et parvenir à ce «magique» et indispensable équilibre entre recettes et dépenses ?

AU SERVICE DES LILLOIS

Dans un premier temps, le service finances de la mairie, dirigé par Jean-Jacques Treels, sous la responsabilité de Bernard Flotin, secrétaire général adjoint aux finances

et à la gestion interne, initie et assure le suivi de la phase «une» d'élaboration, c'est-à-dire qu'il recense les besoins de tous les services grâce à des notes de ... service que ces derniers auront pris soin de remplir en fonction de ce qu'ils estiment être nécessaire.

Le service des finances

évalue également au plus juste les recettes, puis analyse les différents scénarii possibles pour aboutir à des propositions d'équilibre budgétaire. Ensuite, se tient un séminaire municipal présidé par le maire. Il a pour but d'étudier la bonne exécution de l'exercice en cours, les perspectives du budget suivant, en fonction des préoccupations des Lillois, et les problèmes qui peuvent survenir tels que le désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales ou une mauvaise situation économique nationale.

PARTAGER LE GATEAU

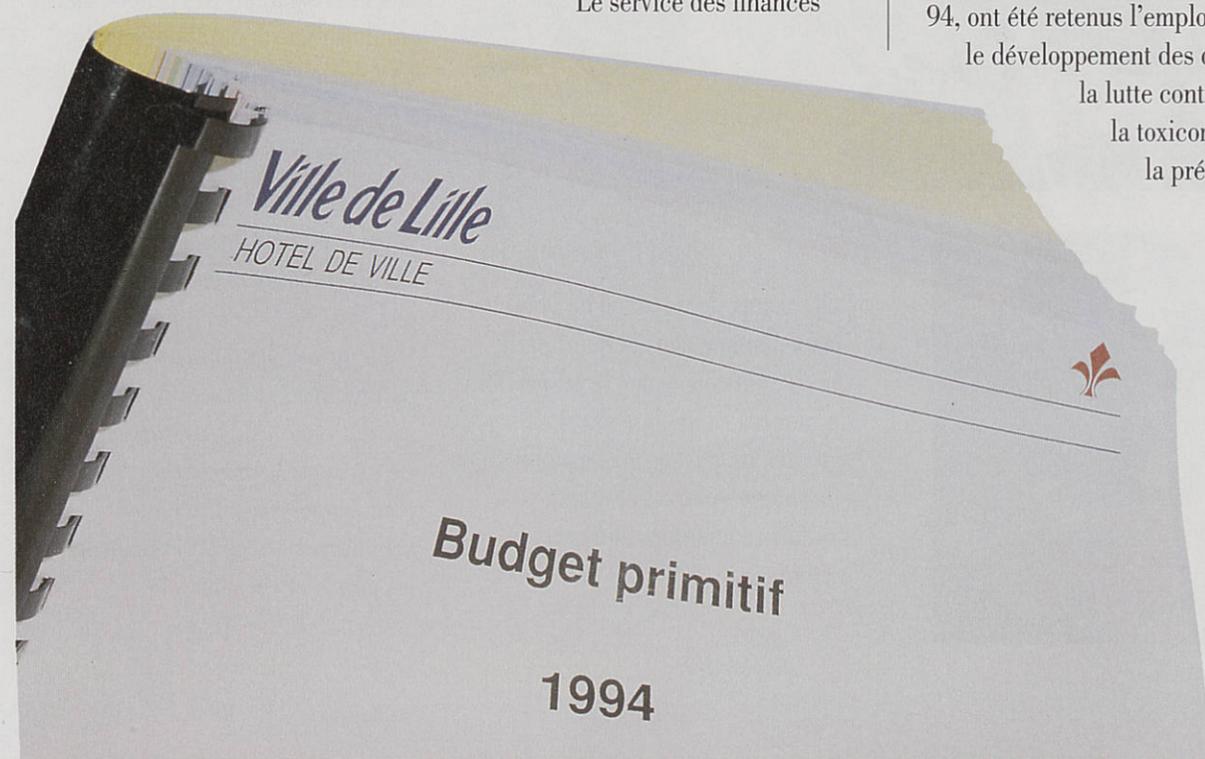
Les grandes priorités pour la ville sont définies par le maire. Elles vont servir de bases pour toute l'élaboration du budget. Ainsi, pour 94, ont été retenus l'emploi,

le développement des quartiers, la lutte contre la toxicomanie, la prévention

de la délinquance, l'accueil des jeunes enfants et l'amélioration du stationnement et de la circulation. Deux mois avant le vote du budget a lieu un débat d'orientation budgétaire, puis l'adjoint chargé des Finances, Bernard Roman, commence les arbitrages pour faire les choix nécessaires ! Il reçoit l'ensemble des adjoints, des conseillers municipaux, des présidents des conseils de quartier, il expose à chacun les enjeux et les équilibres à maintenir, et l'ensemble des dépenses et des recettes. Une fois parvenu au consensus, il informe le maire des résultats, puis passe en conseil de municipalité pour réaliser les derniers arbitrages et obtenir l'accord de principe des différents groupes politiques. Le budget, équilibré, est alors présenté à la commission des finances, puis le document comptable est envoyé à toutes les personnes concernées. Le grand jour arrive : le budget est soumis à débat public lors du conseil municipal, sachant qu'il doit être voté avant le 31 mars. Une fois adopté, il est transmis en préfecture et est exécutoire à compter du dépôt de sa publication. Et la municipalité commence déjà à penser à ses comptes pour l'année suivante !

Car pour le budget de 1995, le processus sera de nouveau enclenché, dès le mois de juin 1994!...

Valérie Pfahl





•C•

Le 15 janvier dernier, la ville de Lille et la Caisse d'allocations familiales ont signé un «**Contrat Enfance**», dont l'objectif est de développer les modes d'accueil de la petite enfance, en capacité et en qualité et de répondre le plus largement possible à l'attente des familles. C'est ainsi que d'ici 1997, 670 places seront créées dans les crèches, haltes-garderies municipales ou associatives de la Ville et l'effort financier sera doublé.

•D•

Pierre Mauroy a posé le 25 février dernier la première pierre du futur **Domicile Collectif** pour Personnes Agées de Fives, situé à l'angle de la rue du Long-pot et de la rue Courbet. Cet équipement, géré par les services municipaux, pourra accueillir à terme des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes, dans 25 appartements et fait partie d'un vaste projet comprenant entre autres la réhabilitation de la cité Delebart...



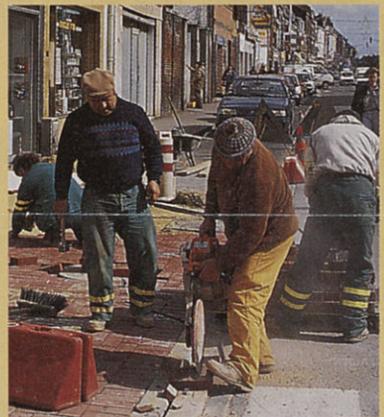
•M•

Le 18 février dernier, la cheminée de l'usine Lebon, située dans le quartier de **Moulins**, a été détruite pour permettre à la S.L.E de construire des logements. Les travaux débuteront en 1994 pour s'achever à la rentrée universitaire 95, qui verra l'arrivée de la faculté de droit et de ses 12 000 étudiants.



•S•

Divers travaux de réfection de voiries, ayant pour objectif de renforcer la **sécurité** des piétons, ont débuté dans les quartiers, comme par exemple rues Pierre Legrand à Fives, Hippolyte Lefebvre à Saint-Maurice-Pellevoisin ou Comeille à Wazemmes... Ces opérations seront complétées par la pose de mobiliers urbains et par une signalisation adaptée.



•V•

La ville de Lille a mis en place depuis 2 mois un «**numéro Vert**», le 05.05.15.66, afin de répondre aux interrogations des Lillois, dans les domaines de l'Action Sociale, l'Ecologie Urbaine et la sécurité.

•V•

Comme chaque année en janvier, les présidents des conseils de quartiers de Lille ont présenté leurs **vœux** aux habitants et divers partenaires associatifs et institutionnels de leur quartier. Ce fut aussi le moment privilégié pour rappeler les différentes actions menées en 93 et présenter les perspectives pour 94.

•N•

Les travaux de réfection de la rue **Neuve**, située dans le quartier du Centre, ont commencé le 10 janvier dernier pour une durée de 4 mois. A terme, un pavage gris-rose «**mosaïques-porphyres**», sera posé similaire à celui des autres rues piétonnes.

